



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mention : mort en deportation

Question écrite n° 7748

Texte de la question

M. Michel Destot attire l'attention de M. le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sur la nécessité d'accélérer la publication des arrêtés faisant figurer la mention « mort en deportation » sur les actes d'état civil des victimes. En effet la loi a été votée à l'unanimité le 7 mai 1985. Or les noms des personnes concernées n'apparaissent qu'au compte-gouttes dans les arrêtés du ministère des anciens combattants et victimes de guerre. A ce jour, sur 130 000 victimes, seulement 16 701 noms ont été publiés et 1 506 états civils ont été rectifiés. Cinquante ans après les massacres, les quelques survivants considèrent avec amertume ce vide dont les falsificateurs de l'histoire peuvent s'emparer. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour accélérer l'application de cette loi.

Texte de la réponse

A ce jour, 19 166 noms ont été publiés pour 25 000 dossiers examinés sur un total d'environ 100 000 noms. Un quart de l'opération a donc été effectué. Un autre arrêté en cours de publication permettra de compléter ces listes. Une méthode de travail fondée sur l'étude rigoureuse et systématique des dossiers a été privilégiée afin de publier des listes non contestables. Cette vérification a fait apparaître que trois dossiers sur dix se rapportent à une personne déportée mais dont l'état civil n'est pas régularisé ou à un travailleur décédé au cours de sa réquisition. Ces dossiers ne peuvent pas donner lieu à l'attribution de la mention « mort en deportation ». Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre a donné des instructions pour que la procédure soit accélérée.

Données clés

Auteur : [M. Destot Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7748

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3873

Réponse publiée le : 6 décembre 1993, page 4367